



Association des cadres des transports publics



Dans ce bulletin vous lisez :

- ❑ « Parrainez un nouveau membre – gagnez des primes »
- ❑ Négociation salariale CFF 2026 – avenant
- ❑ L'autoréflexion : Outil pour les cadres
- ❑ Offres de nos partenaires Audi et Volvo
- ❑ Chocorange : Surprise de Pâques

Vos interlocuteurs à l'ACTP

Renseignements et informations

Siège administratif
Tél. 079 223 05 25
info@kvoev-actp.ch



Conseils juridiques
Tél. 021 641 61 20
info.fr@cooprecht.ch



Comité central de l'ACTP

Président
Markus Spühler
markus.spuehler@kvoev-actp.ch



Vice-président, Retraité (e) s
Hans Schwab
schwab.sonja@bluewin.ch



Finances
Heinz Inderbitzin
heinz.inderbitzin@bluewin.ch



Marketing, comm., PR
Heinz Wiggenhauser
heinz.wiggenhauser@kvoev-actp.ch



Politique sociale, Partenariat BLS, CT CO
Markus Spühler a.i.
markus.spuehler@kvoev-actp.ch



Partenariat social
Markus Geist
markus.geist@sunrise.ch



Présidents des groupes régionaux

Plateau / Jura
René Knubel
rene.knubel@kvoev-actp.ch



Suisse Romande / Valais
Nicolas Steinmann
nicolas.steinmann@kvoev-actp.ch



Suisse centrale, nord-ouest, Tessin
Bettina Fuchs
bettina.fuchs@sbb.ch



Zurich / Suisse occidentale
Thomas Wieland
thomas.wieland@kvoev-actp.ch



Chères et chers collègues,

« Les membres recrutent des membres » – primes à la clé → situation gagnant-gagnant

Cette année encore, nous entendons élargir le cercle de nos membres.

Situation gagnant-gagnant: pour te remercier de participer à l'opération « Les membres recrutent des membres » en tant que parrain ou marraine, nous t'accordons une prime de 60 francs par recrue, ainsi qu'une surprise sucrée. Les nouveaux membres ne sont pas non plus en reste puisque l'ACTP prend en charge leur cotisation jusqu'à la fin 2026.



Ensemble, nous sommes plus forts – merci de ton soutien – participe à nouveau.

L'autoréflexion : un outil utile pour les cadres

Souvent pratiquée de manière excessivement critique, l'autoréflexion est associée à des sentiments et des constats désagréables, ce qui en fait un exercice difficile pour beaucoup d'entre nous. Il faut du courage et de l'honnêteté pour affronter ses propres erreurs, ses faiblesses et ses comportements inconscients. Cette confrontation avec son moi intérieur peut être douloureuse



et faire craindre des révélations négatives. De plus, l'autoréflexion demande du temps et du calme, deux éléments qui font souvent défaut dans nos quotidiens. Nombreux sont celles et ceux qui évitent l'autoréflexion pour se protéger d'un malaise émotionnel ou qui prétendent ne pas avoir le loisir de s'y adonner. Il n'est pas rare non plus que la pratique de l'autoréflexion se heurte à la peur du changement et au refus de quitter sa zone de confort.

L'analyse de nos pensées, sentiments, valeurs et comportements ainsi qu'une meilleure compréhension de nous-mêmes peuvent favoriser notre développement, tant sur le plan personnel que professionnel. L'autoréflexion met en évidence nos faiblesses comme nos forces, et crée les bases nécessaires à l'amélioration. De plus, elle constitue un moyen efficace de gérer le stress et de prévenir le burn-out. En réfléchissant régulièrement à nos propres expériences et émotions, nous sommes mieux à même de gérer les défis et les contraintes de notre quotidien professionnel. Vous trouverez des informations complémentaires dans le bulletin.

FVP sur le SwissPass : « FVP@SwissPass »

En accord avec le comité de l'Union des transports publics (UTP), le Conseil stratégique de l'Alliance SwissPass a pris connaissance de la planification actuelle du référencement des abonnements FVP sur le SwissPass.

Concrètement, plus aucune carte FVP bleue ne sera émise **à partir de début 2026**. Tout ayant droit FVP devra désormais posséder un SwissPass pour bénéficier d'un abonnement FVP. Les abonnements seront transférés sur le SwissPass à l'expiration des cartes bleues à partir de 2026. La communication aux ayants droit FVP sera effectuée par le service compétent dans le courant de l'année.

L'offre FVP reste globalement inchangée. Seule nouveauté : le demi-tarif FVP sera désormais renouvelé chaque année et non plus tous les trois ans comme auparavant.

Le processus de commande, la facturation et tous les services liés aux FVP continueront d'être assurés exclusivement par les services compétents des entreprises ayant droit. Les ayants droit FVP

peuvent toujours adresser leurs questions sur l'offre FVP à leur service compétent.

Négociations BAR pour le personnel Production ferroviaire de la division Production Voyageurs des CFF

En janvier, nous vous avons informés du lancement des négociations sur les réglementations sectorielles de la durée du travail (BAR) entre les CFF et la communauté de négociation, composée de l'ACTP, du SEV, du VSLF et de transfair. Actuellement, ces négociations concernent le personnel de l'assistance clientèle et des locomotives, ainsi que le personnel de manœuvre et de nettoyage des trains rattaché à l'unité Production ferroviaire de la division Production Voyageurs. Elles se déroulent sur la base de la convention sur la prolongation de la CCT CFF.

CCT CFF :
Négociations sur les réglementations sectorielles de la durée du travail (BAR)

Les CFF souhaitent notamment individualiser la répartition annuelle des services afin de mieux répondre aux demandes de tours individuelles du personnel et définir le contenu des tours à un stade ultérieur. En principe, les CFF prévoient d'assouplir les temps de travail minimaux du personnel de l'assistance clientèle, d'autoriser l'empiètement sur le temps de repos, de réduire les forfaits de temps pour les travaux en marge des tâches principales et d'atténuer les limites de temps dans la planification des tours de nuit et du matin. Les revendications des deux parties sont actuellement très éloignées. Elles sont en cours de structuration thématique afin de permettre des discussions et des solutions ciblées.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de la situation.

Avons-nous votre adresse e-mail ?



Vous recevez le bulletin par voie postale alors que vous disposez d'une adresse électronique ? Cela engendre des frais inutiles. Je vous invite donc à nous communiquer votre adresse e-mail. Vous pourrez ainsi recevoir toutes nos informations en direct. Pour effectuer ce changement, il te suffit d'envoyer un bref message à info@kvoev-actp.ch. Merci d'avance!

De notre membre pour nos membres : Chocorange

Découvrez ce qu'est Chocorange et quel est le lien avec notre membre Bénédict-Alber.

Et profitez d'une surprise de Pâques – avec une réduction – tout cela à la page 19.



Sincères salutations et à bientôt et surtout, restez en bonne santé.

Markus Spühler
Président de l'Association des cadres des transports publics
ACTP

Contenu

1	Prochaines manifestations d'information et de réseautage	5
2	Retour sur la manifestation CH 1/2026 avec Dirk Stahl de BLS Cargo	6
3	« Les membres recrutent des membres » – primes à la clé	7
4	Négociation salariale CFF 2026 – avenant	8
5	Situation des échanges au sujet des indemnités et d'autres thèmes	9
6	CFF Cargo Suisse adapte sa flotte	9
7	CP CFF : Melih Cirit, nouveau responsable Assurance et membre de la Direction du groupe	11
8	Changement à la tête du groupe Hupac	11
9	Changements au Conseil d'administration de Stadler	12
10	Stadler et Critical Software fondent Digital Labs	13
11	Ensemble contre l'usure excessive des rails et des roues	14
12	CTT-E : coup de projecteur sur les prochaines étapes d'aménagement	15
13	Révision de la directive OFT Démonstration de la sécurité des installations de sécurité	16
14	L'autoréflexion : un outil utile pour les cadres	17
15	De notre membre pour nos membres : Chocorange	19
16	Offres de nos partenaires Audi et Volvo réservées aux membres	21
17	Les prestations pour nos membres – valent votre argent	22
18	Mentions légales et des informations importantes	23
	ACTP – Ton compagnon de route dans les transports publics	24

1 Prochaines manifestations d'information et de réseautage



Manifestation du GR Zurich / Suisse orientale

Mardi 7 avril 2026

Assemblée générale annuelle + conférence « Les onze commandements de l'optimisation des capacités »

CFF Westlink
Zurich Altstetten

Intervenant : Daniel Scherrer

Bâtiment de service CFF Westlink Zurich Altstetten

[Pour en savoir plus et s'inscrire](#)

(en allemand)



Manifestation régionale RG Suisse nord-occidentale / centrale et Tessin

Vendredi 17 avril
2026
Olten

Assemblée générale, suivie de la conférence « Des véhicules à deux essieux à l'horaire cadencé, en passant par le projet Rail et Bus 2000 + NLFA »

Intervenants : Walter G. Finkbohner, Hans Meiner, Felix Löffel

[Pour en savoir plus et s'inscrire](#)

(en allemand)



Manifestation du GR Zurich / Suisse orientale
Intervenant : David Stauffacher, Chef de projet Infrastructure et Numérique chez Economiesuisse

Au Westlink, Zurich Altstetten

(en allemand)

Mercredi 24 juin
 2026
 CFF
 Westlink
 Zurich Altstetten

Et d'autres manifestations à venir – Réservez dès maintenant ces dates

Rencontre des retraites de l'ACTP

10 septembre
 2026

Manifestation nationale CH 2/2026

20 octobre
 2026

Conférence : « Le Comité international des transports ferroviaires (CIT) »

Intervenant : Dr Erik Evtimov, secrétaire général du Comité international des transports ferroviaires (CIT) (en allemand)

Vous trouverez les détails et l'outil d'inscription aux manifestations sur notre site [Internet à la rubrique Manifestations](#).

D'autres manifestations sont en préparation. Nous vous informerons dès que le programme sera défini.

Vous pouvez consulter [nos archives des manifestations](#) précédentes, avec les présentations et les photos correspondantes.

2 Retour sur la manifestation CH 1/2026 avec Dirk Stahl de BLS Cargo

Salle comble lors de la manifestation nationale CH 1/2026 au WylerPark des CFF, à Berne, le 3 mars 2026. À l'occasion de la manifestation sur le fret international, une bonne centaine de membres est venue écouter Dirk Stahl, CEO de BLS Cargo, et son intervention au titre prometteur: « Le transport international de marchandises – quo vadis? »

Le mardi 3 mars 2026, nous avons eu le plaisir d'accueillir plus de 100 membres de l'association au WylerPark des CFF, à Berne, à l'occasion de notre manifestation CH 1/2026. Voilà qui témoigne du grand intérêt que suscite le thème du fret international.

Dans son exposé, **Dirk Stahl**, CEO de BLS Cargo, a présenté avec éloquence la situation actuelle du fret ferroviaire en Europe et les défis à relever, notamment dans le contexte des goulets d'étranglement infrastructurels sur le réseau ferroviaire – principalement en Allemagne et en Italie – et

de la faiblesse conjoncturelle. Il a également mis en évidence les approches stratégiques nécessaires à un regain d'intérêt pour le transport ferroviaire de marchandises et la voie choisie par BLS Cargo pour y parvenir.



Dirk Stahl, CEO de BLS Cargo, lors de la manifestation CH 1/2026 de l'ACTP (source: ACTP)

2026. Le calendrier, communiqué dans le prochain article, est également tenu à jour sur le [site Internet de l'ACTP](#).

La discussion qui a suivi avec le public a été animée, critique et constructive, dans l'esprit même de notre association.

Nous remercions chaleureusement **Dirk Stahl** ainsi que tous les membres présents pour leur vif intérêt et leur participation active.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà des prochaines manifestations prévues en

3 « Les membres recrutent des membres » – primes à la clé

Comme chaque année, nous souhaitons recruter de nouveaux membres pour l'Association des cadres des transports publics ACTP. Nous lançons donc, à compter de la date de publication de ce bulletin, la campagne « Les membres recrutent des membres », avec des primes à la clé. La campagne durera jusqu'au 30 juin 2026.

Aidez-nous à recruter de nouveaux membres. Qui mieux que vous pour identifier les personnes appropriées et disposées à rejoindre nos rangs ?

Notre association est ouverte à toutes les personnes suivantes

Cadres hiérarchiques

qui dirigent des équipes en tant que supérieur·e·s

Cadres spécialisés/expert·e·s

p. ex. responsables techniques, cheffes et chefs de projet, acheteuses et acheteurs, planificatrices et planificateurs; en d'autres termes, toutes les personnes qui assument une responsabilité spécifique et font avancer l'entreprise

Futurs cadres

p. ex. diplômé·e·s de la formation Talents CFF, Career Starters et participantes et participants à des formations similaires

qui officient dans les transports publics, ainsi qu'aux cadres de toutes les entreprises (bureaux d'études, fabricants, etc.), qui exploitent, co-décident, représentent et soutiennent les transports publics.

Une situation gagnant-gagnant pour les parrains et marraines comme pour l'ACTP

Notre campagne profite tant aux parrains et marraines qu'aux membres recrutés:

Avantages pour la personne recrutée:

- ❑ L'ACTP prend en charge sa **cotisation jusqu'à fin 2026**,
- ❑ et tout nouveau membre soumis à la CCT CFF/CFF Cargo SA est exonéré de la **contribution obligatoire aux frais d'application de 11 francs**, prélevée mensuellement par les CFF.



Avantages pour le parrain ou la marraine:

- ❑ Le parrain ou la marraine reçoit une **prime de 60 francs** par recrue.
- ❑ Une **petite surprise sucrée** attend aussi celles et ceux qui auront recruté avec succès.



Vous pourrez vous aider des fiches d'information et de la courte vidéo «L'Association des cadres des transports publics – le tout en un coup d'œil» disponibles sur notre site Internet. Vous disposez ainsi d'une multitude d'arguments convaincants.

⇒ Consultez notre site Internet à l'adresse www.kvoev-actp.ch/mwm_2026 ou avec le code QR.

Merci beaucoup pour votre soutien et bonne chance dans vos efforts de recrutement!

4 Négociation salariale CFF 2026 – avenant

Les collaboratrices et collaborateurs soumis à la convention collective de travail (CCT) bénéficieront d'une enveloppe de 1,5% pour des mesures salariales individuelles. Un budget supplémentaire a été convenu lors des négociations pour la ronde salariale 2026.

Les augmentations seront réservées aux collaboratrices et collaborateurs qui se distinguent par des performances et un comportement exemplaire.

Collaborateurs sous contrat de travail selon le CO HE1, HE2

Le personnel du niveau hiérarchique 2 soumis au Code des obligations (CO) bénéficiera d'une enveloppe de 1% pour des mesures salariales individuelles.

5 Situation des échanges au sujet des indemnités et d'autres thèmes

Un nouvel échange s'est déroulé le 6 mars 2026 entre la communauté de négociation des syndicats et des associations du personnel et les CFF pour parler des indemnités et d'autres thèmes liés au salaire. Voici un état intermédiaire.

La communauté de négociation a exigé des CFF qu'ils s'engagent clairement à ce que les propositions d'amélioration des allocations soient échangées dans le cadre d'un partenariat social et de manière ciblée et en étant axés sur les objectifs, de la même manière constructive que les négociations sur les BAR (réglementations sectorielles de la durée du travail) se sont déroulées.

Un tel signal a pu être donné par les CFF à la communauté de négociation. Ainsi les négociations au sujet d'une augmentation de diverses indemnités concernant le travail par équipes et dans les tours se poursuivent. La manière dont ces améliorations seront concrètement structurées est cependant encore en cours d'élaboration dans le cadre de ces échanges.

D'autres informations ont été publiés dans notre [news letter du 12 mars 2026](#).

6 CFF Cargo Suisse adapte sa flotte

En 2004 et 2005, CFF Cargo Suisse a acquis 31 locomotives de ligne de type Re 482 (**Bombardier Traxx**) en vue de les mettre en circulation sur l'axe européen nord-sud. À partir de 2010, ces véhicules ont été loués à la société SBB Cargo International nouvellement créée.

Vente des 31 locomotives Re 482 de CFF Cargo Suisse

Dans l'optique de standardisation de sa flotte de matériel roulant, CFF Cargo Suisse vend aujourd'hui ses 31 locomotives de ligne. La société Nordic Re-Finance s'est portée acquéreuse et prend possession de la totalité de la flotte en février 2026. L'entreprise suédoise de leasing reprend également le contrat de bail existant avec SBB Cargo International portant sur les 31 locomotives en circulation sur l'axe nord-sud (Allemagne/Suisse). Les deux parties ont décidé de ne pas divulguer le prix de la transaction.



Une Re 482 de CFF Cargo Suisse. Source: SBB CFF FFS

Cette vente marque la volonté de CFF Cargo Suisse de se concentrer désormais sur sa propre flotte et de ne plus détenir de véhicules de tiers.

Une flotte moderne, garante de la réussite du fret ferroviaire

- ❑ Le fret ferroviaire des CFF doit pouvoir miser sur une flotte moderne et efficace. C'est pourquoi CFF Cargo Suisse va entièrement renouveler son matériel roulant d'ici à 2040.
- ❑ L'objectif consiste à harmoniser et à réduire au maximum les différents types de véhicules, de sorte que ces derniers soient parfaitement adaptés au concept de production et aux besoins de la clientèle.
- ❑ Aujourd'hui, CFF Cargo Suisse utilise différents types de locomotives de ligne, de locomotives de manœuvre et de wagons.
- ❑ De nombreux véhicules ont atteint la fin de leur durée de vie. Leur maintenance complexe et coûteuse a des conséquences sur la disponibilité du matériel roulant.
- ❑ La standardisation et les gains d'efficacité qui en résultent en matière de maintenance permettront à CFF Cargo Suisse de réduire d'environ 60% les coûts d'exploitation de sa flotte.
- ❑ Par ailleurs, la numérisation et le renforcement de l'automatisation du fret ferroviaire requièrent des véhicules modernes.

Achat de nouvelles locomotives de ligne

En 2025, CFF Cargo Suisse possède quelque 200 locomotives de ligne de six types différents. D'ici à 2035, la flotte sera réduite à un seul modèle de [locomotives de ligne fabriquées par Stadler Rail Valencia S.A.U.](#) Les locomotives qui ont atteint la fin de leur durée de vie sont vendues ou mises au rebut, après revalorisation des pièces réutilisables.



Visualisation de la locomotive multisystème de Stadler pour CFF Cargo Suisse.
Source: Stadler

Stadler lance les nouvelles locomotives Bo'Bo' interopérables et multisystèmes pour l'Europe continentale avec une commande initiale de 36 véhicules et une option pour 93 unités supplémentaires.

Stadler a remporté le marché lancé début 2024 par la société suisse de transport de marchandises CFF Cargo portant sur la livraison de 36 locomotives électriques multisystèmes (25 kV AC/15 kV AC/3 kV DC). CFF Cargo, qui va remplacer sa flotte vieillissante de Re 420, a trouvé en Stadler un partenaire fiable pour la nouvelle génération de locomotives électriques multisystèmes Bo'Bo'.

Les nouvelles locomotives Bo'Bo' succèdent aux modèles éprouvés EUROLIGHT, EURODUAL et EURO9000. Elles ont été conçues pour le transport de marchandises et de voyageurs sur les réseaux ferroviaires européens.

À la pointe de la technologie, elles répondent de manière efficace et fiable à toutes les exigences actuelles et futures, tout en offrant aux exploitants du trafic marchandises des avantages économiques, écologiques et opérationnels. Leur conception flexible permet d'utiliser deux moteurs diesel de 500 kW ou deux modules de batterie de traction d'une puissance allant jusqu'à 2 MW pour le dernier kilomètre sur les tronçons non électrifiés. Les deux systèmes sont combinables. Les locomotives sont équipées d'une télécommande par radio pour leur utilisation sur les chantiers de construction de voies ou pour la manœuvre dans les gares.

En termes de performances, d'efficacité et de flexibilité, ces locomotives posent un jalon dans le segment européen des véhicules Bo'Bo'. Elles développent un effort de traction maximal de

350 kN et une puissance de traction de 7 MW aux jantes. Parmi les autres avantages opérationnels figurent la faible consommation d'énergie et la compatibilité avec l'attelage numérique automatique.

Elles sont conformes aux spécifications techniques d'interopérabilité (STI) et équipées de différents paquets nationaux. Ceux-ci comprennent des systèmes conventionnels automatiques de protection des trains et l'ETCS afin de garantir le bon déroulement de l'exploitation transfrontalière. La configuration initiale pour la Suisse, l'Allemagne et l'Autriche pourra être étendue à d'autres pays à l'avenir.

Les locomotives sont équipées de deux cabines de conduite, qui répondent aux critères ergonomiques les plus exigeants ainsi qu'à toutes les exigences de confort et de protection contre le bruit des normes européennes les plus récentes. Avec leur système CVC, les cabines garantissent un confort maximal pour le personnel dans le cadre de l'exploitation. Chacune d'entre elles est équipée de deux caméras de recul et de deux consoles de desserte latérales facilitant la manœuvre.

7 CP CFF: Melih Cirit, nouveau responsable Assurance et membre de la Direction du groupe



Melih Cirit

Actuaire ASA et diplômé en mathématiques et statistiques de l'Université de Berne, il est également titulaire du Diploma of Advanced Studies de gestionnaire de caisses de pension délivré par la Haute École de Lucerne.

Il succède à Christoph Ryter qui, après de nombreuses années à la tête d'Assurance, prend une retraite bien méritée.

L'ACTP souhaite la bienvenue à Melih Cirit. Nous nous réjouissons de cette collaboration!

Nous tenons également à te remercier chaleureusement, Christoph, pour tes conseils compétents et ton empathie, ainsi que pour les échanges que nous avons eu le plaisir de mener avec toi.

8 Changement à la tête du groupe Hupac

Direction de Hupac - Hupac Intermodal

Après huit années couronnées de succès à la tête du groupe Hupac, **Michail Stahlhut** a choisi que cesser son activité de PDG. Il quittera l'entreprise en mai 2026. Son ère aura été marquée par une gestion prudente et un engagement exceptionnel à la tête de Hupac, dans une période de défis importants.

L'ACTP lui souhaite bonne chance et plein succès pour l'avenir.

Le groupe Hupac nomme Britta Weber comme nouvelle PDG

Le groupe Hupac annonce la nomination de Britta Weber (42 ans) au poste de présidente-directrice générale (PDG). L'actuelle vice-présidente d'UPS Healthcare pour l'Europe et l'Asie rejoindra le groupe Hupac le 1^{er} juillet 2026. Elle succédera à Michail Stahlhut, dont le départ a déjà été annoncé.



Britta Weber

Près de 60 ans après la création de Hupac, Britta Weber sera la quatrième personne seulement à prendre la direction du groupe en tant que PDG et la première femme à ce poste. Le groupe s'adjoint ainsi les services d'une dirigeante expérimentée à l'échelle internationale, dotée d'une expertise avérée dans les domaines de la logistique, de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et du développement organisationnel. Britta Weber se distingue par son expertise et ses succès sur les principaux marchés du groupe.

Avec cette décision, le Conseil d'administration pose les jalons de la prochaine phase de développement du groupe. Hupac souhaite mettre l'accent sur le développement stratégique du transport combiné et de solutions de transport durables, ainsi que le renforcement de sa position de leader sur le marché du transport intermodal terrestre en Europe.

9 Changements au Conseil d'administration de Stadler

Lors de l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra le 5 mai 2026, des changements interviendront au sein du Conseil d'administration de Stadler. Après de nombreuses années d'engagement, deux membres de cet organe ont en effet décidé de ne pas se présenter à leur réélection. Le Conseil d'administration remercie Christoph Franz et Wojciech Kostrzewa pour leur contribution de longue date au développement de l'entreprise. Deux managers internationaux, très expérimentés dans le domaine de la mobilité et de la gestion de projets, se présentent pour leur succéder: Sabrina Soussan et Michael Schöllhorn.

Avec Christoph Franz et Wojciech Kostrzewa, le Conseil d'administration se voit privé de deux membres émérites.

Lors de l'Assemblée générale annuelle, qui se tiendra le 5 mai 2026, Stadler proposera deux nouveaux noms à l'élection pour le Conseil d'administration.

▣ Sabrina Soussan

Elle bénéficie d'une expérience remarquable dans des entreprises industrielles internationales, notamment dans le domaine de la mobilité. Diplômée en génie mécanique et en aéronautique, elle a débuté sa carrière au milieu des années 1990 en tant qu'ingénieure en recherche et développement moteurs chez Renault.

Dès 1997, elle a occupé divers postes de direction à l'international chez Siemens, dont celui de vice-présidente de la division Trains régionaux, puis celui de CEO de la division Véhicules ferroviaires. De 2017 à 2020, elle a été co-CEO de la division Siemens Mobility.



Sabrina Soussan

□ Michael Schöllhorn

Michael Schöllhorn est CEO d'Airbus Defence and Space depuis 2021 et possède une solide expérience dans la gestion de projets internationaux. Il apporte au Conseil d'administration de nombreuses années d'expérience industrielle et managériale, renforçant ainsi l'orientation stratégique de l'entreprise. Auparavant, en tant que COO, il était responsable de la production mondiale et de la qualité chez BSH Home Appliances, l'un des principaux fournisseurs mondiaux d'appareils électroménagers et filiale indépendante du groupe Bosch. Michael Schöllhorn est diplômé en génie mécanique et titulaire d'un doctorat en automatique de l'Université Helmut Schmidt. Avec son profil international et sa grande expérience dans la gestion de projets, Michael Schöllhorn apporte un élan décisif au développement de la présence mondiale de Stadler au sein du Conseil d'administration.



Michael Schöllhorn

10 Stadler et Critical Software fondent Digital Labs

La nouvelle société, établie sur deux sites portugais et qui prévoit d'employer jusqu'à 300 personnes, travaillera sur la numérisation de l'exploitation ferroviaire et le développement de solutions pour Stadler Rail.

Le groupe ferroviaire Stadler Rail et l'entreprise technologique Critical Software ont créé un laboratoire numérique. Comme l'ont annoncé les deux entreprises, Stadler Digital Labs emploie déjà 100 personnes à Coimbra, dans le centre du Portugal, et exploite également une succursale dans les locaux de Critical Software à Lisbonne. Les effectifs du laboratoire devraient atteindre 300 personnes d'ici à trois ans.

La société Stadler Digital Labs sera spécialisée dans la mise à disposition de capacités d'ingénierie évolutives, ainsi que de solutions dans les domaines des logiciels ferroviaires, de la cybersécurité et des produits numériques. Ce faisant, elle couvrira l'ensemble du cycle de vie, de la planification à la production et à l'exploitation des solutions. Elle encouragera la collaboration interdomaines, l'échange d'ingénieur-e-s et le développement de l'ingénierie dirigée par les modèles, de la prise de décision basée sur les données, des plates-formes optimisées pour le cloud et des architectures de sécurité dès la conception.

«Stadler Digital Labs combine la stratégie de deux entreprises qui entendent faire avancer l'innovation, la modernisation et la sécurité dans le secteur ferroviaire. Ce progrès constitue non seulement un moteur de croissance important pour l'économie portugaise, mais il est également essentiel pour une mobilité interopérable dans toute l'Europe. À cette fin, la coentreprise réunit le savoir-faire ferroviaire ainsi que l'ingénierie technique et logicielle de Critical Software et de Stadler», déclare Rogério Gomes, PDG de Stadler Digital Labs, dans un communiqué. Le groupe ferroviaire suisse détient une participation majoritaire dans les laboratoires.

11 Ensemble contre l'usure excessive des rails et des roues

Une forte usure des roues et des rails est un défi constant depuis des années pour les chemins de fer à voie métrique suisses, qui ont identifié conjointement les problèmes et trouvé des solutions sous la direction de l'organisation sectorielle RAILplus SA. Afin de préserver ces connaissances à long terme, l'Office fédéral des transports (OFT) a chargé RAILplus de poursuivre la tâche systémique actuelle sous la forme de centres de compétences interentreprises dans les domaines de l'interaction, de la voie et des véhicules.

Depuis une dizaine d'années, plusieurs entreprises de chemin de fer à voie métrique constatent des phénomènes d'usure parfois massifs, tant au niveau des véhicules que de l'infrastructure. Les véhicules plus lourds et la densité du trafic, qui se traduit par une sollicitation croissante des rails, ont notamment causé des dommages aux roues et aux voies. Il en résulte, pour les petites entreprises ferroviaires, des problèmes de disponibilité des véhicules et des lignes ferroviaires, et surtout de surcharge économique.

Comme il est plus efficient de résoudre ensemble les problèmes des quelque 25 chemins de fer à voie métrique et tramways, l'OFT, en 2021, a chargé RAILplus, la plate-forme de coopération des chemins de fer à voie métrique, d'une tâche systémique temporaire visant à identifier les problèmes et à rechercher des solutions.

Depuis lors, les experts ont réussi à acquérir des connaissances précieuses et à élaborer des solutions dans les domaines de l'exploitation, de la maintenance, de l'entretien, du choix des matériaux, de la disponibilité et du profilage. Les travaux de recherche et de fond qu'il a fallu accomplir pour y parvenir ont été considérables, et il est apparu qu'un accompagnement étroit et un transfert de connaissances adéquat sur une longue période s'imposaient pour que la mise en œuvre soit efficace du côté des entreprises ferroviaires.

Tâche systémique permanente

Afin de mettre à long terme les connaissances acquises à la disposition des chemins de fer à voie métrique, l'OFT confiera une tâche systémique à RAILplus à partir de l'été 2026. Concrètement, RAILplus sera chargé de créer et d'exploiter des centres de compétences, appelés «centres Voie métrique», dans les domaines des véhicules, de la voie et de l'interaction. L'objectif est de mettre les connaissances et l'expérience acquises à la disposition de toutes les entreprises qui en ont besoin. L'OFT finance cette tâche systémique à hauteur d'un million de francs par an. Comme pour toutes les tâches systémiques, les ressources proviennent du fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF).

L'OFT peut mettre en place une tâche systémique lorsque l'accomplissement de tâches de nature générale du transport ferroviaire s'impose et concerne plusieurs entreprises. La base juridique des tâches systémiques (art. 37 LCdF) était créée avec le projet Organisation de l'infrastructure ferroviaire (OIF).

12 CTT-E: coup de projecteur sur les prochaines étapes d'aménagement

La Commission des transports et des télécommunications (CTT-E) a pris connaissance des grandes lignes du développement des infrastructures de transport, que le Conseil fédéral a publiées fin janvier. Dans une perspective globale, elle estime judicieux, mais également très ambitieux de regrouper tous les modes de transport dans un seul projet. Selon elle, il importe avant tout d'accorder une priorité élevée à la garantie du financement.

La CTT-E se félicite de la publication des grandes lignes du développement des infrastructures de transport jusqu'en 2045. L'avancement de la planification lui tient particulièrement à cœur. Elle souligne que les bases nécessaires doivent être réunies pour pouvoir augmenter les capacités ferroviaires, réduire les goulets d'étranglement sur les routes nationales et faire progresser les projets d'agglomération. Selon la commission, un projet commun à tous les modes de transport permet de considérer les transports en Suisse dans leur globalité. Elle signale toutefois que cela peut également conduire à opposer les projets les uns aux autres et à ne pas suffisamment tenir compte des besoins régionaux. Elle considère également qu'il faut accorder une priorité élevée à la sécurité du financement. La CTT-E souligne en conséquence qu'il convient de porter une attention particulière à cet aspect lors de la prochaine consultation sur le projet «Transports '45».

Développement de l'infrastructure ferroviaire

Au vu des grandes lignes du développement de l'infrastructure ferroviaire dans le cadre du projet « Transports '45», la CTT-E a clos l'examen de l'initiative 25.303 «Réseau ferroviaire. Désenclavons Genève!», déposée par le canton de Genève. Bien qu'elle comprenne les motivations qui ont présidé au dépôt de l'initiative, la desserte ferroviaire du canton de Genève présentant un réel potentiel d'optimisation, la CTT-E considère que les demandes formulées dans l'initiative vont trop loin. Se référant à la consultation à venir sur le projet «Transports '45», dont elle attend une vision globale en matière de planification des transports, elle propose à son conseil, par 10 voix contre 0 et 3 abstentions, de ne pas donner suite à l'initiative.

La CTT-E propose à son conseil, par 12 voix contre 0 et 1 abstention, d'adopter la motion Tuosto 24.4042 «Développer un concept d'offre 2050 à l'échelle nationale et internationale». La commission estime qu'il est important que le Conseil fédéral élabore un concept d'offre pour le trafic ferroviaire national et international et garde ainsi une vue d'ensemble du trafic longue distance et du trafic de proximité.

Moyens engagés pour la politique de transfert

La commission s'est également penchée sur les moyens libérés par l'abandon l'année dernière de la chaussée roulante. De l'avis de la commission, ces moyens, qui ont déjà été approuvés par le Parlement, doivent continuer à être consacrés au transfert du transport transalpin de marchandises vers le rail.

Pour elle, il est important d'empêcher le retransfert du transport de marchandises vers la route. La CTT-E soutient donc en principe la motion 25.3949 de son homologue du Conseil national («Assurer les moyens de la politique de transfert»), qui charge le Conseil fédéral d'affecter les fonds libérés dans le plafond des dépenses 2024-2028 à la promotion de mesures supplémentaires de transfert sur le rail du fret transalpin de 2026 à 2030. La commission constate cependant qu'une réaffectation complète des fonds entraînerait une augmentation du montant moyen des

indemnités accordées par envoi en transport combiné non accompagné transalpin et que cette augmentation irait à l'encontre de l'art. 8, al. 2, de la loi sur le transfert du transport de marchandises (LTTM), qui prévoit une diminution des indemnités par envoi.

Afin de garantir le respect des limitations prévues par la loi, la CTT-E propose à son conseil, par 10 voix contre 2 et 1 abstention, de modifier la motion de sorte que les fonds libérés soient utilisés à court terme, dans le cadre prévu par la loi, et que l'art. 8, al. 2, LTTM soit biffé à moyen terme.

13 Révision de la directive OFT Démonstration de la sécurité des installations de sécurité

L'Office fédéral des transports (OFT) a publié une version remaniée de la [directive Démonstration de la sécurité des installations de sécurité \(Dir. IS\)](#), qui s'adresse aux spécialistes des installations de sécurité et des applications de télématique ainsi que des systèmes d'avertissement chez les gestionnaires d'infrastructure et précise les prescriptions relatives à la démonstration de la sécurité lors des procédures d'approbation des plans et d'autorisation d'exploiter. Élaborée par l'OFT en collaboration avec le secteur, cette directive offre des exigences optimisées, une plus grande flexibilité et une structure plus claire. Elle entrera en vigueur au deuxième trimestre 2026, en même temps que les documents du secteur (D RTE 25100 et instruments auxiliaires correspondants).

Les installations de sécurité, les applications télématiques et les systèmes d'avertissement sont des éléments centraux du système ferroviaire suisse. Ils contribuent de manière décisive à la sécurité et au bon fonctionnement du réseau ferroviaire. Le gestionnaire d'infrastructure doit démontrer leur sécurité. En cas de modification des installations, la démonstration de la sécurité doit être présentée à l'OFT dans le cadre des procédures d'approbation des plans et d'autorisation d'exploiter.



La Dir. IS remaniée contient des simplifications importantes par rapport à la version précédente. Elle rend la démonstration de la sécurité plus efficace, sans compromettre le haut niveau de sécurité du système ferroviaire suisse. Elle établit une distinction claire entre les projets standard et les projets de développement, car environ 80% des modifications apportées aux installations sont des projets standard. Cette distinction entraîne des allègements notables pour les projets standard: il est désormais plus simple de déterminer si une approbation des plans est obligatoire et l'étendue des documents requis est réduite au minimum nécessaire dans chaque cas.

Une démarche clairement définie et fondée sur des normes est décrite pour les projets de développement. La [Coordination des projets innovants KIP - OFT](#) apporte son soutien lors d'une nouvelle phase préparatoire inscrite dans la Dir. IS. En outre, il est précisé dans quels cas les développements peuvent se passer d'une procédure d'approbation des plans. Cette démarche vise à mettre en œuvre les développements de manière plus efficace et plus ciblée.

Enfin, afin d'améliorer la clarté, la Dir. IS a regroupé les exigences pertinentes issues des directives qu'il fallait consulter en complément jusqu'à présent, et supprimé les redondances dans la mesure du possible.

La Dir. IS est disponible sur le site Internet de l'OFT depuis début 2026. Elle entrera en vigueur au deuxième trimestre 2026, en même temps que les documents sectoriels (D RTE 25100, y c. instruments auxiliaires).

Ces documents seront disponibles sur le [site Internet de l'UTP](#).

14 L'autoréflexion : un outil utile pour les cadres

Définition – Les origines

Le terme «réflexion» vient du domaine de l'optique et plus précisément du verbe «reflectere», qui signifie «renverser» dans le sens de «réfléter». En philosophie, «reflectere» a ensuite débouché sur «penser» et «réfléchir sur soi-même». Ainsi, selon Hannah Arendt, la réflexion est un contrepoint à l'action «stop and think».

Il s'agit d'un processus mental qui interrompt l'action (stop) et qui est important pour continuer à agir en toute sécurité, après un moment de réflexion (think). L'autoréflexion est toujours une réflexion sur soi-même, qui porte sur ses propres activités ou actions professionnelles.

Définition – La réflexion comme méthode?

La réflexion est un processus naturel et pourtant, il est tout sauf simple. Il vaut la peine de réfléchir à la méthode employée: comment, quand et à quoi réfléchir?

Questions centrales:

- Qu'est-ce que je fais lorsque je réfléchis?
- À quoi dois-je réfléchir?
- Sur quoi est-ce que je me base pour réfléchir?
- Quand devrais-je réfléchir?

Thèses de départ

Ce que nous faisons

Nous omettons souvent de nous demander avec précision ce que nous faisons lorsque nous réfléchissons. Nous avons tendance à penser à la réflexion après coup, en lien avec une action ou une situation (cf. intervision, supervision). Nous décrivons ce qui s'est passé sans réfléchir plus avant.

Ce que nous devons faire

Nous devons apprendre à réfléchir et nous y exercer. Nous devons pratiquer la réflexion en continu, de manière rétrospective, prospective et concomitante. L'exercice de la réflexion est essentiel pour mieux se connaître et faire preuve d'un professionnalisme sûr et réfléchi.

Distinction – Réflexion et autoréflexion

- La «réflexion» consiste à réfléchir à une action, un cas ou une situation.
- L'«autoréflexion» consiste à réfléchir à soi-même dans le rôle qu'on exerce, par exemple en tant que travailleuse ou travailleur social, personne en formation, responsable de projet, etc.
- Réflexion complète = réflexion + autoréflexion.

Réflexion SUR et DANS l'action

Réflexion sur l'action

- Réflexion en amont et en aval sur l'action et sur son propre rôle dans l'action
- Essentielle pour réfléchir à une situation difficile qui a été vécue, aux défis rencontrés, etc.
- Pareille réflexion aide à développer le professionnalisme
- Essentielle pour une gestion autoréflexive
- Au premier plan dans de nombreuses réflexions liées à l'enseignement.

Réflexion dans l'action

- Réflexion contextuelle dans l'action elle-même
- Être conscient·e dans l'action en s'observant soi-même et en observant son environnement
- Conversation réflexive dans et avec la situation (d'action)
- Frontière entre la réflexion et l'autoréflexion? L'irritation comme indicateur
- Une entreprise difficile qui demande de l'apprentissage: les praticiennes et praticiens réflexifs
- La conscience de soi comme matière à l'autoréflexion («on action»)

La grande difficulté de l'autoréflexion est le risque de s'empêtrer dans des contextes sur lesquels on ne peut pas réfléchir, ni dans l'action ni sur l'action.

Techniques qui favorisent l'autoréflexion

Tenue d'un journal:

il s'agit d'une méthode d'autoréflexion éprouvée. En écrivant nos expériences, nos pensées et nos sentiments quotidiens, nous acquérons une meilleure compréhension de nos émotions et de nos comportements. Le journal peut aider à identifier des schémas et à développer des stratégies pour résoudre des problèmes récurrents. Il offre un espace sûr pour réfléchir aux succès et aux échecs et en tirer des enseignements.

Feed-back des collègues:

l'échange avec les collègues peut donner des perspectives et des idées précieuses. Des réunions régulières d'évaluation par les pairs ou des séances de supervision permettent d'obtenir et de donner un feed-back. Cela favorise le développement personnel et renforce le travail d'équipe. La supervision offre également la possibilité de réfléchir à des situations et à des émotions difficiles dans un environnement bienveillant.

Autoévaluation:

divers outils d'autoévaluation, tels que des questionnaires et des barèmes, peuvent aider à évaluer ses propres performances et son niveau de satisfaction. Des questions de réflexion spécifiques auxquelles nous répondons régulièrement nous aident à analyser notre propre comportement et nos propres sentiments. Des questions, telles que «Qu'est-ce que j'ai bien fait

aujourd'hui?» ou «Qu'aurais-je pu faire différemment?», favorisent la réflexion critique et le développement personnel.

Méditation et pleine conscience:

ces techniques efficaces favorisent l'autoréflexion. Les exercices de pleine conscience aident à rester dans l'instant présent et à observer pensées et sentiments sans jugement. La méditation régulière favorise la paix intérieure et la clarté, ce qui améliore le pouvoir de réflexion. Par leur capacité à apaiser l'esprit et à créer un équilibre avec les exigences quotidiennes, ces techniques contribuent également à réduire le stress.

Mentoring et coaching:

les programmes de mentoring et le coaching professionnel soutiennent de manière ciblée l'autoréflexion et le développement personnel. Les mentors peuvent livrer des perspectives et des conseils précieux, tandis que les coachs encouragent la capacité de réflexion par des questions et des techniques ciblées. Ces deux formes de soutien aident à définir et à atteindre des objectifs personnels.

Intégration des techniques dans la vie quotidienne:

pour utiliser efficacement l'autoréflexion, il est important de l'intégrer dans la vie quotidienne. Des routines et des rituels, tels que la tenue quotidienne d'un journal ou des exercices de méditation réguliers, peuvent aider à établir une pratique de réflexion. La gestion du temps joue ici un rôle décisif. Il est important de prévoir et de réserver consciemment des plages horaires à l'autoréflexion pour l'intégrer au quotidien.

15 De notre membre pour nos membres : Chocorange

Offrir une surprise pour Pâques?

Un bijou caché dans un délicieux œuf de Pâques en chocolat!

Vous bénéficiez d'une réduction de 10 % sur votre commande. Entrez le code promotionnel

« KVOVACTP24 » à la fin de votre commande sur [le site chocorange.ch](http://le.site.chocorange.ch).



Le texte suivant a été publié pour la première fois dans le magazine Communications ACC 1/26 de l'association des cadres de la Confédération. Reproduit avec nos remerciements.

Béat-Henri Alber est un membre engagé de l'ACTP qui allie chocolat et fruits, initiative privée et vie associative. Dans sa chocolaterie au bord du lac de Neuchâtel, il fabrique des délices à base de cacao et de sucre. Mais ce n'est pas tout.

Un membre de l'ACTP adoucit la vie des autres membres : Béat-Henri Alber, originaire de Gorgier dans le canton de Neuchâtel, a un passe-temps inhabituel. Dans son atelier, il fabrique du chocolat et d'autres confiseries, en petites quantités, mais d'autant plus variées. Lors d'une visite dans

sa chocolaterie située dans la maison de ses parents au-dessus du lac, il estime en effet son assortiment à environ 120 produits différents.



C'est la veille du nettoyage d'automne ! Béat-Henri Alber doit faire le ménage sa manufacture – une pièce à peine plus grande qu'une chambre d'hôtel simple – jusqu'au dernier millimètre. Pas seulement nettoyer, mais vraiment récurer. C'est ce qu'exige la réglementation alimentaire. Car ce jour-là, il commence sa production pour les fêtes, l'un des moments forts de son activité.

Alber produit du chocolat, principalement. L'histoire de sa passion, baptisée Chocorange, commence avec un quartier d'orange recouvert de chocolat. Il voulait alors faire plaisir à sa petite amie avec une douce surprise, se

souvent-il, on lui a montré comment faire et il a reproduit la technique – et ça a marché. « Cependant, ma petite amie a fini par partir, mais le chocolat est resté », dit Alber laconiquement.

Il est important pour lui de travailler avec les meilleurs produits de base et les plus précieux. Le chocolat qu'il transforme provient de l'entreprise familiale Felchlin, située dans le canton de Schwyz. Celle-ci s'approvisionne auprès des Coopératives d'agriculteurs d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. « J'ai vraiment fait le bon choix avec Felchlin. Grâce à eux, je suis sûr que mon produit provient d'un commerce équitable et sûr », souligne Alber.

Alber a également développé son parc de machines étape par étape. Son atelier abrite plusieurs appareils, dont un tambour de torréfaction. « Je fais tout moi-même », souligne-t-il, y compris la torréfaction des fèves de cacao, des noix ou encore des grains de café. Les matières premières sont chauffées par rotation. Ce processus fait ressortir les différents arômes. L'un des instruments les plus importants est une cuve rotative qui ressemble étonnamment à une bétonnière, appelée cuve de torréfaction.

Au début, il s'agissait de quartiers d'orange enrobés. Aujourd'hui, environ 15 ans après sa première production, sa gamme comprend environ 120 produits : lapins de Pâques, boules de Noël et bien d'autres encore. « Je fais ce que vous voulez », dit-il en montrant comment il fabrique des cœurs en chocolat à l'aide d'un moule spécial. Une machine fait tourner le moule de manière à obtenir une fine couche de chocolat en forme de cœur. L'année dernière, il a transformé 500 kg de chocolat et 250 kg de fruits et de noix.

Qu'il s'agisse de noix de macadamia, de sel de fleurs des Alpes au lait ou d'un bouquet de caramel et de fleurs de sel des Alpes : il fabrique toujours ses produits frais et les vend sur les marchés, lors de dégustations ou en vente directe sur son site web. Il conclut en disant que les commentaires directs et sincères des gens sont importants pour lui et qu'ils sont souvent immédiatement intégrés dans son prochain chef-d'œuvre. Et comme c'est avant tout la cause qui lui tient à cœur, il reverse une partie de ses bénéfices à une bonne œuvre.



Visitez notre [site Internet pour les détails de l'offre](#) de Béat-Henri Alber et Chocorange.

16 Offres de nos partenaires Audi et Volvo réservées aux membres

Nos membres bénéficient de remises exceptionnelles sur des modèles neufs (thermiques, hybrides et électriques) de nos partenaires Audi et Volvo.

Si vous souhaitez acheter un véhicule neuf, profitez de la remise accordée à nos membres sur de nombreux modèles thermiques, hybrides ou 100% électriques.



«L'innovation par la technologie»

Audi Suisse accorde aux membres de l'ACTP une offre exclusive Audi Member-Plus, comprenant l'Audi Swiss Service Package+ pendant 10 ans ou pour 100 000 km.

Promotion spéciale

Jusqu'à fin juin 2026 (ou jusqu'à nouvel ordre), Audi propose ses bestsellers 100% électriques

- Audi A6 e-tron
- Audi Q4 e-tron
- Audi Q6 e-tron
avec une remise d'au moins 17,3%.



[En savoir plus](#)

Volvo et ACTP – deux valeurs sûres

En tant que fournisseur haut de gamme, Volvo partage les mêmes valeurs que l'ACTP: l'individu avant tout, un rapport responsable à l'environnement, la sécurité, l'innovation. Pour toutes ces raisons, l'ACTP a choisi Volvo comme partenaire.




En 2026, Volvo propose des remises encore plus avantageuses.

Vous trouverez ici tous les modèles de Volvo Car Switzerland SA, les offres de leasing et les promotions en cours:

[Offres ACTP-Volvo.](#)

17 Les prestations pour nos membres – valent votre argent

Information détaillée et mises à jour continues sur <https://kvoev-actp.ch/fr/prestations>.

Protection juridique ACTP	<p>Conseils et soutien gratuits pour les membres de l'ACTP sur toutes les questions du droit du travail et des assurances sociales.</p> <p>https://kvoev-actp.ch/fr/prestations/conseil-juridique/</p>	
Protection juridique privée	<p>Coop Protection juridique MULTI: Protection juridique circulation et privée, pour toute la famille vivant sous un même toit.</p> <p>https://kvoev-actp.ch/fr/prestations/protection-juridique-privee/</p>	
Caisses-maladie	<p>Conditions avec des réductions de prime pour toute la famille pour l'assurance complémentaire.</p> <p>Nous recommandons notre partenaire Atupri. Seulement avec Atupri, vous pouvez même rester après votre 65^e anniversaire.</p> <p>https://kvoev-actp.ch/fr/prestations/caisse-maladie/atupri/</p>	
Formation continue	<p>Développez vos compétences professionnelles, sociales et/ou personnelles, augmentez ainsi votre employabilité. Offres en collaboration avec notre partenaire Employés Suisse.</p> <p>https://employes.ch/offres/formation-continue/</p>	
Mobilité	<p>Rabais de base pour les voitures Volvo, même plus avec les actions spéciales.</p> <p>Offre de flotte Audi MemberPlus: Les rabais pour les voitures Audi.</p> <p>https://kvoev-actp.ch/fr/prestations/voitures/</p>	 
Assurances de chose	<p>Zurich et Generali: rabais de primes sur l'assurance ménage, responsabilité civile privée et voiture</p> <p>Assurance voyages et loisirs pour toute la famille valable dans le monde entier pour CHF 99 par an, en partenariat avec l'EUROPÉENNE Assurances Voyages SA.</p> <p>https://kvoev-actp.ch/fr/prestations/assurances/</p>	
Banque CLER	<p>Excellentes conditions auprès de la Banque CLER.</p> <p>https://kvoev-actp.ch/fr/prestations/produits-bancaire/</p>	
Chocorange	<p>Chocorange propose à tous les passionné·e·s de chocolat ses délicieuses créations artisanales, fabriquées avec passion et amour.</p> <p>https://kvoev-actp.ch/dienstleistungen/chocorange/</p>	

18 Mentions légales et des informations importantes

Éditeur

Association des cadres des transports publics ACTP
Case postale, 3001 Berne

Publication et envoi par courriel

dieXperten GmbH, 8804 Au ZH

Expédition de la version imprimée

Prestation propre de l'ACTP

Rédaction

Heinz Wiggenhauser
Resp. marketing et communication
info@kvoev-actp.ch

Impression et envoi de la version imprimée

Haller + Jenzer AG, Berthoud

Envoi : Prestation propre de l'ACTP

Mise en page

Heinz Wiggenhauser
Marketing et communication ACTP

Traduction de la version française

UTS Uebersetzer Team Sarrebruck
GmbH

Il paraît quatre fois par an

Mutations



Merci de nous communiquer immédiatement **changement d'adresse, mise à la retraite, changements de vos coordonnées**, y inclus de votre **courriel**.

Utilisez tout simplement [le bouton](#) sur Internet ou envoyez-nous votre message par courrier postal à ACTP, case postale, 3001 Berne, ou par courriel à info@kvoev-actp.ch.

Démission de l'ACTP



Merci de prêter attention au fait que la démission de l'ACTP entraîne aussi la suppression du droit aux prestations et à toutes les réductions / à tous les rabais qui sont liés (p.ex. CPT, Zurich Connect, Assurance protection juridique Multi, etc.).

Retraite

Bientôt à la retraite ? Reste fidèle à l'ACTP — mêmes prestations, mais la cotisation réduite



Saviez-vous déjà que vous pouvez conserver, en tant que retraité, tous les avantages de l'affiliation – et ceci pour une cotisation de seulement frs. 66 par année ? Cela correspond mensuellement plus ou moins au prix d'une bonne tasse de café !

ACTP – Ton compagnon de route dans les transports publics

Tu as commencé ta carrière aux CFF, tu occupes déjà un poste de cadre ou tu entends assumer davantage de responsabilités et occuper une fonction spécialisée ou dirigeante. Si tu souhaites évoluer dans ta carrière, l'Association des cadres des transports publics ACTP – est faite pour toi.

Adhésion à l'ACTP: les avantages aujourd'hui et demain

En tant que partenaire social des CFF, nous représentons les intérêts des spécialistes et des cadres au sein de l'entreprise. Dans le même temps, nous encourageons de manière ciblée les échanges, l'apprentissage et le développement personnel, que tu sois déjà cadre ou que tu aspires à le devenir.

Tes avantages en un coup d'œil:

Réseautage entre pairs

- ❑ Accès à des événements passionnants et à des exposés spécialisés, contact avec des décideuses et décideurs
- ❑ Échanges collégiaux dans les domaines les plus divers
- ❑ Réseau croissant pour les idées, le développement et l'orientation

Sécurité et soutien

- ❑ Conseil personnalisé sur les questions de droit du travail (CO, CCT)
- ❑ Protection juridique à tarif préférentiel, également pour ton foyer
- ❑ Représentation de tes intérêts auprès des CFF en tant que partenaire social reconnu

Promotion précoce du développement

- ❑ Les collaboratrices et collaborateurs ambitieux qui n'occupent pas (encore) de fonction de cadre sont également les bienvenus.
- ❑ Avec l'ACTP, tu es parfaitement informé·e de tout ce qui a trait à la conduite aux CFF.
- ❑ Tu bénéficies de conseils et de contacts qui boostent ta carrière de manière ciblée.

Prestations pour les membres

- ❑ Tu trouveras un aperçu des offres destinées à nos membres sur notre site Internet <https://www.kvoev-actp.ch/fr/prestations>.



Cerise sur le gâteau:

en adhérant maintenant, l'ACTP prend en charge ta cotisation jusqu'à fin 2026, tu bénéficies immédiatement des avantages et tu peux participer à toutes nos manifestations de réseautage. Inscris-toi via le code QR →

